

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
7 juillet 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

**OBJET :**  
**12. PROGRAMME DE  
LA FETE NATIONALE ET  
COMMUNALE DU 14  
JUILLET 2020. VOTE  
DES PRIMES DE  
PARTICIPATION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 29/07/2020

ID : 059-215904004-20200713-24072020D12\_AK-DE



L'an deux mil-vingt, le treize JUILLET à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – M. BAUDRY José – Mme BOULENGER Delphine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** M. TIMLELT Frédéric – M. CAILLIAU Christian **donnant procurations respectives** à Mme LORPHELIN Martine – Mme DI PENTA Anna.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Madame la Conseillère déléguée aux Fêtes expose, à l'Assemblée, le programme des festivités devant se dérouler en la Commune, le 14 juillet prochain.

Elle propose ensuite d'allouer des primes pour la réalisation de celles-ci aux sociétés et groupements qui y participeront.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve dans son ensemble les dépenses suivantes :

- |  |             |
|--|-------------|
| • Spectacle pyrotechnique et SARL WAGNON | 10 000,00 € |
| • Concert en live – Divan production     | 25 775,00 € |

**35 775,00 €**

Ces prestations seront effectuées sur présentation de factures et imputées à l'article 6232 du budget communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes aux associations participantes :

- |  |          |
|--|----------|
| - La société Colombophile LAIGLE pour le lâcher de pigeons                     | 200,00 € |
| - L'association La Tanche Mervilloise pour l'organisation du concours de pêche | 420,00 € |

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

29/07/20

ID : 059-215904004-20200713-24072020D12\_AK-DE



**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2020**

**12. PROGRAMME DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 2020. VOTE DES PRIMES DE PARTICIPATION.**

- L'Harmonie Municipale de Merville pour le concert	250,00 €
- Médiation mervilloise	520,00 €
- La Boule Mervilloise (ex Boule Flamande)	200,00 €
	<hr/>
	1 590,00 €

Les dépenses seront imputées au compte 6574 du Budget Communal.

La somme de 1 590 € sera versée à Madame Pauline LEGRAND régisseur de la régie d'avances ou au régisseur suppléant pour le versement des primes de Fêtes Locales, qui se chargera de leur répartition.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.